

Bourges, le 17 Mars 2026

Lettre ouverte des personnels du SPIP du Cher

Les personnels du SPIP du Cher réunis ce jour :

- dénoncent le traitement réservés aux 2 CPIP du SPIP de Seine Saint Denis et du SPIP du Val d'Oise
- demandent au Ministre de la Justice de s'exprimer sur le traitement inqualifiable réservé à deux agents pénitenciers ayant fait leur travail
- exigent du directeur de la DGAP de leur exprimer publiquement leur soutien
- réclament aux services judiciaires des explications sur le traitement de nos collègues.

Nous apportons notre soutien aux deux collègues incriminés.

Nous demandons que les SPIP soient respectés car ils sont un maillon essentiel de la chaîne pénale.

Nous exigeons de faire notre métier sans crainte d'être mis injustement en cause.

Les personnels du SPIP du Cher